

Fiche projet 2025 :
Sensibilisation au harcèlement scolaire et cyberharcèlement
Collégiens

Organisateur du projet : le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de l'Aude

Thématique : harcèlement scolaire / cyberharcèlement – Théâtre-forum

Public ciblé : collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Intervenants : Le Théâtre d'Elodie – Professionnel du droit ou association juridique

Objectifs généraux du projet :

- Cet outil d'animation permet aux élèves de participer à l'action, favorise l'émergence de la parole et de la réflexion et permet d'imaginer collectivement des solutions à la problématique du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement.
- Sensibiliser au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement (qui va dans le prolongement du harcèlement scolaire)
- Développer le respect des autres
- Proposer des solutions et mettre en avant les comportements individuels permettant de prévenir le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement

Méthode : Théâtre-forum

Le théâtre-forum est une forme de théâtre qui encourage l'interaction avec le public et explore différentes options pour faire face à un problème ou à une question.

Antériorité du projet :

Le CDAD de l'Aude travaille avec le Théâtre d'Elodie depuis 2022 pour proposer aux établissements scolaires une sensibilisation au harcèlement scolaire et cyberharcèlement sous la forme originale du théâtre-forum.



Déroulement de l'action :

- **Etape 1** : tout d'abord une phase de préparation des élèves à l'écriture de situations de harcèlement scolaire et au travail de mise en scène, sur plusieurs séances, deux à trois demies journées, phase assurée par Le Théâtre d'Elodie
- **Etape 2** : ensuite le spectacle-débat, qui se déroulera sur une demie journée, devant les camarades d'autres classes (sélectionnées par l'établissement), en présence de professionnels du droit et du milieu associatif qui animeront le débat avec les élèves (les élèves acteurs et les élèves spectateurs).

Durée du projet : de fin janvier à juin 2025

Lieu : en classe

Coût : à la charge du CDAD, en fonction de ses financements

Contact : Karine ROSAY, Coordinatrice du Conseil départemental de l'accès au droit de l'Aude
aude.cdad@gmail.com



IMPORTANT

Il est donc demandé aux enseignants qui souhaitent participer de s'adapter au planning des interventions qui leur sera proposé par le CDAD.

Les enseignants s'engagent en outre à communiquer au CDAD un bilan de l'action.